



Règlement officiel du repêchage – Saguenay Baseball

1. Objectif général

Le repêchage vise à former des équipes **équilibrées, compétitives et équitables**, favorisant le développement sportif de tous les jeunes athlètes de Saguenay Baseball.

2. Classe A – Repêchage universel

2.1 Principe

À la suite du sondage de fin de saison 2025 ayant donné des résultats positifs, Saguenay Baseball adopte un **repêchage universel** pour la classe A.

Ce modèle permet aux entraîneurs de sélectionner les joueurs **selon leurs habiletés**, indépendamment du secteur d'origine, afin d'assurer des équipes plus homogènes.

2.2 Objectifs

- Répartir équitablement les joueurs selon leurs habiletés.
- Créer des équipes comparables afin de favoriser le développement.
- Réduire les écarts importants entre les équipes.
- Offrir un environnement équitable et les mêmes opportunités d'apprentissage.
- Simplifier la sélection en retirant les restrictions géographiques.
- Permettre de choisir le meilleur entraîneur disponible pour chaque équipe.

2.3 Résumé

Tout joueur évalué positivement pour la classe A **doit évoluer en classe A**, afin qu'il puisse jouer au niveau correspondant à ses compétences.

3. Classe B – Repêchage sectoriel

3.1 Principe

La classe B maintient un **repêchage sectoriel**, permettant aux jeunes de jouer dans leur secteur naturel :

Jonquière · Chicoutimi · Laterrière/ La Baie

3.2 Supervision

Saguenay Baseball supervise l'ensemble du processus afin d'assurer :

- L'équité entre les équipes,
 - Le respect des règles établies,
 - La formation d'équipes équilibrées dans chaque secteur.
-

4. Comité de sélection

- Chaque équipe est représentée par **un maximum de 2 personnes** au repêchage :
 - L'entraîneur-chef,
 - Un adjoint ou un responsable désigné
 - Aucune autre personne ne peut participer à la sélection.
 - Si aucun responsable n'a été trouvé ou est disponible, un représentant de Saguenay baseball effectuer le repêchage au meilleur de ses connaissances.
-

5. Protections des joueurs

- L'entraîneur-chef peut **protéger jusqu'à 2 joueurs maximum**, incluant son enfant.
 - Les protections doivent être annoncées **avant la première ronde**.
 - Une protection consomme un choix équivalent au **palier du joueur**.
 - Un(e) entraîneur(e) comptant deux (2) enfants à sa charge pourra protéger un (1) joueur additionnel, pour un total maximal de trois (3) joueurs protégés.
-

6. Temps alloué

- Chaque équipe dispose d'un **maximum de 2 minutes** pour effectuer son choix.
- Si le délai est dépassé, l'équipe est déplacée **à la fin de la ronde**.
- En cas de situation exceptionnelle, l'officiel du repêchage peut accorder un délai supplémentaire.
- Chaque équipe dispose d'un (1) temps d'arrêt d'une (1) minute durant le repêchage.

7. Période d'échanges

- Une période d'échanges de **10 minutes maximum** est ouverte immédiatement après la fin du repêchage.
 - Les échanges sont autorisés seulement si :
 1. Les deux entraîneurs sont d'accord;
 2. L'équilibre entre les équipes est respecté;
 3. Le joueur échangé n'est **pas protégé**.
 - Saguenay Baseball approuve les échanges et peut refuser un échange créant un déséquilibre.
-

8. Équilibre des équipes (obligation de l'association)

Saguenay Baseball doit valider l'équilibre des équipes selon :

- Les évaluations de talent,
- Les positions clés (ex : lanceur, receveur),
- Le nombre total de joueurs.

L'association peut :

- Ajuster des choix,
 - Imposer un transfert,
 - Corriger un déséquilibre évident.
-

9. Procédure du repêchage

9.1 Classe A

- Repêchage universel.
- Ordre déterminé par tirage au sort.
- Ronde en **serpentin** (1 → fin puis fin → 1).
- Aucun échange pendant le repêchage.
- **Le classement des joueurs est basé en priorité sur les résultats des évaluations officielles.** Bien que celles-ci ne soient pas parfaites, **elles demeurent le mode privilégié et reconnu par l'organisation** pour assurer une sélection juste, cohérente et équitable entre les joueurs.

9.2 Classe B

- Repêchage sectoriel.
 - Même format serpentin.
 - Demandes ami(e)/covoiturage permises **si elles ne brisent pas l'équilibre.**
 - Supervision de Saguenay Baseball.
-

10. Absences, blessés & inscriptions tardives

Lorsque qu'un joueur est absent au complet des séances d'évaluation (il n'a pas été évalué), les éléments suivants sont utilisés afin de déterminer son rang de sélection :

- L'évaluation de l'année précédente sert de point de référence principal.
- Le parcours du joueur (développement, implication, expérience des saisons précédentes) est pris en considération.
- Les entraîneurs qui ont travaillé avec le joueur ou qui le connaissent bien peuvent être consultés au besoin.
- Le comité est responsable de placer le joueur dans le bon rang au classement des évaluations.

11. Calendrier du repêchage

- Selon ce qui a été annoncé par Saguenay Baseball
-

12. Clause de confidentialité – Listes d'évaluation et résultats

Afin d'assurer un environnement sain, équitable et respectueux pour tous les jeunes joueurs, **les listes d'évaluation, les classements, les notes et les palmarès individuels sont strictement confidentiels.**

Règles de confidentialité

- Les listes et évaluations **ne doivent jamais être montrées ni transmises aux joueurs**, aux parents ou à toute autre personne non autorisée.
- Les entraîneurs et les membres du comité s'engagent à **ne pas discuter des évaluations individuelles** avec les joueurs afin d'éviter des comparaisons, des malaises et des discussions inutiles (cours d'école, réseaux sociaux, etc.).
- Les informations doivent être utilisées **uniquement** pour permettre la composition d'équipes équilibrées dans le cadre du repêchage.

But de cette politique

- Protéger les jeunes contre la comparaison ou l'étiquetage.
 - Éviter les tensions entre joueurs ou parents.
 - Assurer que le repêchage demeure **un processus respectueux et centré sur le développement.**
 - Maintenir l'intégrité du système d'évaluation et du travail des évaluateurs.
-

13. Chandails et tournois

- Saguenay Baseball remettra **3 chandails d'entraîneurs par équipe** pour la saison
- Afin de soutenir l'organisation lors de nos différents tournois, **chaque équipe doit également fournir une liste de 3 parents bénévoles** qui pourront offrir un coup de main au besoin (ex. : admissions, terrains, logistique).
- Les noms des bénévoles seront demandés à l'approche de nos tournois.

14. Processus de sélection des entraîneurs-chefs

La sélection des entraîneurs-chefs s'effectue en fonction des critères suivants :

Formation reconnue

Comprenant les formations du Programme national de certification des entraîneurs

(PNCE), de Baseball Québec, ainsi que toute autre certification pertinente en lien avec l'entraînement et le développement des joueurs.

Ancienneté

Expérience au sein de l'organisation, incluant :

- la division,
- la classe,
- ainsi que le nombre d'années d'implication comme entraîneur.

Dossier d'entraîneur

Évaluation globale du parcours de l'entraîneur, incluant l'attitude, le respect des règles, l'esprit sportif, l'engagement, le développement des joueurs et la collaboration avec l'organisation.